

Section Bac	Assurances		
Nom de l'UE	Individuelle accidents, maladie, revenus garantis		
Nom du professeur	S. Van Sieleghem		
Niveau	1	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	20	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	2

Objectif du cours

- Distinguer les différents types de risques, survenant pendant la vie privée et/ou la vie professionnelle ;
- Connaître et appliquer les mécanismes relatifs aux différents risques ;
- Maîtriser la compréhension et l'application des conditions générales ;
- Conseiller la couverture adéquate ;
- Comprendre l'importance de se tenir à jour quant à l'évolution de la matière (normes législatives et jurisprudence)

Contenu du cours

L'assurance contre les accidents corporels et maladies

- L'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité
- Le contrat d'assurance soins de santé non lié aux activités professionnelles
- Le contrat d'assurance soins de santé lié aux activités professionnelles
- Le contrat d'assurance dépendance

Le contrat d'assurance « revenu garanti »

- L'invalidité physiologique et l'invalidité économique
- Les différents types de rentes
- Les principes de tarification

Le contrat d'assurance individuelle contre les accidents corporels

- Etude des garanties de base et des garanties complémentaires
- Les exclusions
- La police d'assurance collective contre les accidents corporels
- La déclaration de sinistre

Methodologie

- Cours magistral destiné à expliquer les principes de base ;
- Illustration par des exemples concrets (jurisprudence, évènements survenus et articles) ;
- Interactivité nécessaire pour les exercices et applications ;
- Encouragement de la participation active des étudiants lors des cours

Supports

- Syllabi + slides
- Conditions générales
- Législation et jurisprudence
- Exercices

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, *face à des situations-problèmes se prêtant à l'analyse de contrats en assurance contre les accidents corporels, en assurance du revenu garanti, maladie, soins de santé, hospitalisation, tout en disposant des textes législatifs et de la documentation qu'il s'est constituée,*

de mettre en œuvre une démarche professionnelle conduisant à :

- analyser un contrat-type pour chaque champ d'application ;
- proposer le contrat le mieux adapté pour une clientèle ciblée ;
- définir et justifier les démarches permettant d'aboutir au règlement d'un accident.

Evaluation

Examen écrit

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Evaluation certificative de 1ère session	Evaluation de 2de session
/	100%	/	100%